

Stratégie cantonale des rives des lacs vaudois

vision, objectifs et plan d'actions

2022 - 2024

Canton de Vaud

mandant

Direction générale de l'environnement (DGE) -
Direction générale du territoire et du logement (DRTL)

référénts

M. Guy Gilliland (DGE)
Tél. 021 557 82 12

Mme Laura Stern (DRTL)
Tél. 021 316 74 38

équipe

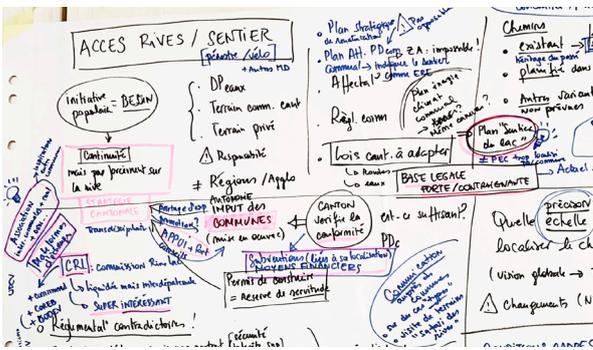
Pierre-Alain Pavillon, géographe - urbaniste
E. Riedo, arch. paysagiste urbaniste
Nicolas Pineau--Triguel, architecte paysagiste
Océane Stiassny, géographe - urbaniste

En tant qu'interface entre le milieu aquatique et terrestre, les rives constituent une portion de territoire singulier, au haut potentiel de naturalité et d'usages variés. Cette qualité intrinsèque, liée à l'interaction entre l'eau et la terre sur des linéaires aussi longs (102 km pour le Léman vaudois, 9 km pour la partie vaudoise du lac de Morat, 20 km pour le lac de Joux et 27 km pour la partie vaudoise du lac de Neuchâtel), est unique en Suisse et en Europe.

Dans le cadre de la révision complète du plan directeur cantonal, il y a lieu d'actualiser la stratégie cantonale des rives des lacs (mesure E25) et de questionner les instruments de mise en œuvre que sont les plans directeurs des rives en vigueur.

De nombreuses thématiques se croisent sur cette interface lacustre : chemin riverain, gestion de l'étendue d'eau, affectations, usages de loisirs et sportifs, pêche, navigation et mobilités terrestres, paysage et biodiversité, activités économiques, tourisme et patrimoine. Afin que la stratégie cantonale des rives des lacs (diagnostic et enjeux, vision 2050, objectifs stratégiques et feuille de route pour la mise en œuvre) couvre l'ensemble de ces thématiques, une démarche participative avec des représentant-e-s des différents services cantonaux concernés a été mise en place.

Atelier avec les services (35 personnes)



Typologies paysagères des rives

